

La gazette

Toutes les informations de la commune

JANVIER 2024

NOUVEAUX HABITANTS

La commune de Bellevigne-les-Châteaux recherche les nouveaux habitants arrivés depuis décembre 2021.

Afin d'organiser la cérémonie d'accueil des nouveaux Bellevinois, la commune recherche les nouveaux habitants des trois communes déléguées : Brézé, Chacé et Saint-Cyr-en-Bourg. Si vous êtes arrivés sur la commune entre le 1er décembre 2021 et le 31 décembre 2023, merci de vous signaler à la mairie au 02.41.52.97.23 ou par mail à : mairie@bellevigne-les-chateaux.fr

SOLIDARITÉ FEMMES 3919

Les violences conjugales à l'encontre des femmes constituent un véritable fléau sociétal et un grave problème de santé publique.

3919 ligne d'écoute nationale à destination des violences faites aux femmes (en particulier des violences conjugales). Appel anonyme et gratuit 24h/24 et 7j/7.

3919 : une écoute bienveillante, une équipe de professionnelles, un climat de confiance, des informations appropriées. (Le 3919 n'est pas un numéro d'urgence. En cas de danger immédiat, appelez la police, la gendarmerie ou les pompiers en composant le 17 ou le 18).

1 femme sur 10 est victime de violences.

3 femmes meurent chaque semaine.

81 associations sur tout le territoire français.

40 000 femmes victimes accompagnées.

7 000 femmes & enfants hébergés.

www.solidaritefemmes.org

NUIT DE L'ORIENTATION

La 11^{ème} édition de la Nuit de l'orientation aura lieu le vendredi 26 janvier 2024.

Elle aura lieu de 17h à 22h au Campus Pierre Cointreau à Angers. (132 avenue de Lattre de Tassigny)

La Nuit de l'Orientation permet d'apprendre à réfléchir sur son avenir, sur son profil et sur ses motivations en rencontrant des professionnels du conseil en orientation.

La nuit de l'Orientation c'est :

- Le vendredi soir, pour que ce moment soit une sortie
- Un cadre festif pour dédramatiser l'orientation scolaire et professionnelle.
- Des animations et rencontres avec des professionnels qui rythment la soirée.

Plus d'infos : <https://www.maineetloire.cci.fr/nuit-orientation-49>



Commune de Bellevigne-les-Châteaux, Place du Collier - Chacé 49400 Bellevigne-les-Châteaux.

Photos : Bellevigne-les-Châteaux, associations/Freepik/Flaticon.

Tirage : 1752 exemplaires ; Dépôt légal : Janvier 2024 ; Parution : Janvier 2024.

Ne pas jeter sur la voie publique.

INFORMATIONS COMMUNALES

BULLETIN MUNICIPAL

Erratum

Dans le bulletin municipal de décembre 2023, une erreur s'est glissée dans deux articles. Dans la partie associative à la page 39, il y a un article sur l'association Saint-Cyr Gymnastique. Le numéro de téléphone à contacter est le : **07.81.04.98.38**.

À la page 60, Les horaires de la bibliothèque de Saint-Cyr-en-Bourg sont erronés. Les horaires d'ouverture sont : **Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30**

CCAS

Colis de Noël - Des visites encore et toujours très appréciées !

Comme à son habitude, le CCAS a procédé aux traditionnelles visites de fin d'année auprès de nos aînés (à partir de 70 ans pour les personnes seules et à partir de 75 ans pour les couples). Devant le nombre important de visites, les membres du CCAS ont de nouveau fait appel à tout le conseil municipal afin de mener à bien cette mission plus que plaisante. A quelques jours des fêtes de Noël, ce sont donc près de 340 personnes seules ou en couple qui ont vu venir à leur domicile nos membres ou élus, parfois accompagnés de bénévoles. Comme il est de coutume de ne pas venir les mains vides, chacun a reçu un panier gourmand très apprécié. Ce fut d'agréables moments d'échanges et de partage, qui ont permis, espérons-le, d'oublier, le temps d'un instant, les tracas du quotidien. Nos aînés partis en EHPAD ne sont pas oubliés puisqu'ils ont reçu, dans leurs établissements respectifs, la visite de l'un des maires délégués. Une orchidée a été remise à chacun d'entre eux. Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré à la bonne réalisation de cette action !



Repas des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bellevigne-les-Châteaux invite les personnes de 72 ans et plus au repas des aînés :

Le dimanche 18 février 2024 à la salle des Loisirs de Brézé.

Nous vous convions à 12h avec votre conjoint(e).

Le repas sera animé par l'orchestre «La boîte à refrains» 100% festif.

Afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous de participer à ce repas, les membres du CCAS se tiendront à votre disposition pour aller vous chercher à votre domicile et vous raccompagner si vous le désirez.

Souhaitant que vous veniez nombreux partager ce repas qui vous est offert par le CCAS.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Armel FROGER - Maire de Bellevigne-les-Châteaux.

Le coupon réponse à retourner se trouve à la dernière page de la gazette.

INFORMATIONS COMMUNALES

URBANISME

L'adressage obligatoire pour toutes les communes

En février 2022, l'Assemblée Nationale a adopté la Loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) reconnaissant ainsi pleinement la compétence des communes en matière d'adressage. Ainsi, le Conseil Municipal a la charge de dénommer les voies et les lieux-dits et de procéder à la numérotation pour alimenter la BAN (Base Adresse Nationale).

Les communes de plus de 2000 habitants doivent avoir débuté l'adressage avant le 1^{er} janvier 2024. Il s'agit de mettre à jour (modifier s'il y a lieu) et de procéder à la validation des 2 200 points adresse de notre commune.

De plus, nous sommes régulièrement sollicités par les administrés ou certaines administrations pour des incohérences ou des manques d'adressage relevés lors de l'installation fibre ou au moment d'une vente.

Il est également important que toutes les adresses de la commune soit fiables pour les secours (pompiers, SAMU) ou les livraisons.

Courant novembre, le SIEML (Syndicat Intercommunal de l'Énergie de Maine-et-Loire) a mis à notre disposition l'outil de gestion de l'adresse appelé «Géopal», et les services ont reçu la formation afin de pouvoir l'utiliser.

Si vous rencontrez des problèmes avec votre adresse, n'hésitez pas à nous en faire part par mail : mairie@bellevigne-les-chateaux.fr ou par téléphone : 02.41.52.97.23



Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire de projet ou bassin de vie (périmètre intercommunal ou au-delà), détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire.

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

Le SCoT est un document vivant, il peut être, si nécessaire, modifié ou révisé dans son ensemble. Il assure la cohérence des politiques publiques d'urbanisme.

La communauté d'agglomération Saumur Val de Loire a engagé la révision de son SCoT depuis quelques mois.

INFORMATIONS COMMUNALES

LA MI DO RÉ - CHACÉ

Changement d'horaires de la boulangerie.

Afin de combler le manque de pain dans nos communes historiques les lundis, depuis le 4 décembre la boulangerie de Chacé est **ouverte les lundis** de 6h40 à 13h30 et 15h30 à 19h.

Le jour de fermeture est le mercredi.

La boulangerie de Brézé vient de fermer. Après concertation entre la commune et les deux boulangeries (Chacé et Saint-Cyr-en-Bourg) et la récente ouverture de l'épicerie, il a été convenu que l'épicerie de Brézé fera dépôt de pain.

BALZAC À BRÉZÉ

Balzac est venu à Brézé en 1820 pour y rencontrer le notaire du marquisat Maître Moriceau René.

L'étude se situait au 2, rue de l'Amiral Maillé-Brézé actuelle. Maître Moriceau a exercé de 1814 à 1837, laissant son étude à Maître OLIVIER Pierre de 1838 à 1841.

La maison fut acquise par le marquis Scipion devant le notaire Courtois Jacques le 30/03/1841.

Durant sa visite à Brézé, Balzac a visité le Château, GrandFond. Il y a aussi rencontré les habitants. Ces environnements Brézéens l'ont inspiré pour écrire son roman «L'héritière de Birague» paru en 1822.

Dimanche 11 février à 15h à la salle de projection de la MJC de Saumur, la société des Lettres Sciences et Arts du Saumurois recevra :

Monsieur Jean-Jacques Gautier inspecteur des collections honoraire du Mobilier National.

Conférencier des Musées nationaux au château de Versailles, professeur à l'école du Louvre.

Publiant régulièrement dans «L'année Balzacienne» il nous montrera le lien entre Balzac et Brézé.



CONFLITS DE VOISINAGE

Proposition de loi pour protéger les agriculteurs.

Près de 500 procédures opposent les agriculteurs français et leurs voisins mécontents, selon la Fédération Nationale des Syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Face aux plaintes des néo-ruraux, le monde paysan se rebiffe.

Pour les protéger et combler un vide juridique, une proposition de loi a été présentée en cette fin d'année 2023 à l'Assemblée Nationale.

Après une première loi sur le patrimoine sensoriel des campagnes en 2021, une autre proposition de loi est débattue à l'Assemblée Nationale. Un principe simple : prendre en compte l'antériorité des exploitations agricoles pour limiter les possibilités de porter plainte pour troubles du voisinage.

- Protéger les agriculteurs et éleveurs contre les plaintes pour nuisances sonores et olfactives.
- Réguler les conflits de voisinage
- Arrêter les procès abusifs qui encombrant les tribunaux.

Comment résoudre les conflits entre voisins ?

Les querelles entre voisins encombrant les tribunaux. Désormais, il est obligatoire de tenter une résolution amiable avant d'aller en justice. Trois voies sont possibles pour trouver un arrangement : **conciliation, médiation ou recours à un avocat.**

DÉMÉNAGEMENT

Un déménagement dans la commune doit être déclaré en mairie.

Après un déménagement, une déclaration en mairie s'impose pour les listes électorales.

Vous devez déclarer votre nouvelle adresse même si vous ne changez pas de commune car votre bureau de vote peut changer.

Pour faire cette démarche vous pouvez le faire :

- En ligne via le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Sur place : en fournissant un justificatif de domicile et le formulaire CERFA n° 12669
- Par courrier : à envoyer à la mairie déléguée de votre commune.

INFORMATIONS COMMUNALES

RECENSEMENT

Répondre au recensement c'est utile pour construire demain.

Le recensement a démarré le 18 janvier 2024. Une lettre a été déposée dans votre boîte aux lettres, puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économiques pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Plus d'infos : le-recensement-et-moi.fr

Ou en appelant la mairie de Bellevigne-les-Châteaux au 02.41.52.97.23 ou par mail : mairie@bellevigne-les-chateaux.fr

RUGBY SPORT SANTÉ

Le Rugby sport santé, c'est quoi ?

Une activité physique collective mixte, ludique, non violente et sans contact, de rugby à 5, adaptée à une pratique santé. Il est pratiqué dans une ambiance conviviale et empathique comme le rugby peut le proposer. C'est une nouvelle section **gratuite**.



Les bénéfices du Rugby Sport Santé : Fait chuter la fatigue, les risques de récurrences et l'inactivité. Renforce la prévention des maladies, l'estime de soi et les capacités physiques. Une ordonnance médicale est obligatoire pour la pratique.

Informations pratiques :

Le jeudi 18h-19h à la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg

Si vous êtes intéressé ou que vous souhaitez plus d'informations : 06.73.89.54.83
rugby-sante@saumur-rugby.club
www.saumur-rugby.club

COMPAGNONS DU DEVOIR

Venez rencontrer les Compagnons du Devoir lors des journées portes ouvertes, les 20 et 21 janvier de 9h30 à 17h30.

Chaque visiteur aura l'opportunité d'échanger avec apprentis et formateurs.

Ce moment d'échanges est l'occasion pour les élèves et les étudiants en quête d'orientation de venir s'informer sur ce modèle de formation original et concret, accessible après le collège, le baccalauréat ou avec un premier diplôme de métier. Ces journées s'adressent également aux personnes ayant un projet professionnel de reconversion grâce à la formation continue.

Rendez-vous, rue Duplessis-Mornay à Saumur.
Plus d'infos : <https://compagnons-du-devoir.com/les-evenements/journees-portes-ouvertes-30/>

Recensement de la population 2024

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

- ... mon logement ?**
Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- ... mon travail ?**
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.
- ... mon foyer ?**
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- ... mes habitudes de vie ?**
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.
- ... mes données personnelles ?**
Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

INFORMATIONS COMMUNALES

ÉCOLE LE CHAT PERCHÉ ET SAINT-CYR-EN- BOURG

L'équipe enseignante du Chat Perché et de Saint-Cyr-en-Bourg vous souhaite une bonne année 2024.

Nous profitons de cet article pour inviter toutes les familles dont les enfants sont nés en 2021 et 2022 à venir découvrir l'école publique de Brézé lors des portes ouvertes :

Samedi 20 janvier de 10h à 12h.

École Le Chat Perché - Brézé | Mail : ce.0491043t@ac-nantes.fr | Tel : 02.41.51.62.18

Noël à l'école du Chat Perché et Saint-Cyr-en-Bourg

Au début du mois de décembre les élèves ont décoré un joli sapin de Noël, installé devant les écoles, offert par la mairie de Bellevigne-les-Châteaux.

Le vendredi 8 décembre, le marché de Noël s'est déroulé à l'école de Saint-Cyr-en-Bourg, organisé par l'association des parents d'élèves. Vin chaud, crêpes, gâteaux et boissons réalisés par les parents ont réchauffé les cœurs. Les enfants des écoles de Brézé et de Saint-Cyr-en-Bourg, ont chanté lors d'une chorale. Des bricolages de Noël ont été réalisés par les enfants et vendus au profit de l'APE. Un atelier «sablés de Noël» avait été organisé à l'école du Chat Perché avec les parents.



SAGE THOUET

Lettre du SAGE

Afin de trouver les dernières informations relatives aux travaux de la CLE, tous les ans le SAGE fait paraître une lettre.

La nouvelle lettre du SAGE est disponible en ligne dans la rubrique «documentation» du site. Vous pouvez également la recevoir chez vous en faisant la demande auprès la cellule d'animation du SAGE. Pour la retrouver : <https://www.sagethouet.fr/lecteur-actualite/items/lettre-n15-du-sage-thouet-novembre-2023.html>

ENQUÊTE PUBLIQUE

Renouvellement de la charte du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.

Du mercredi 20 décembre 2023 à 10h au mercredi 31 janvier 2024 à 17h.

Le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine détermine pour le territoire, et ce, pour une durée de 15 ans les orientations de sa protection, de sa mise en valeur et de son développement ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations ou propositions écrites : Dans le registre dématérialisé ouvert à cet effet à l'adresse : www.registre-dematerialise.fr/4980/ Du mercredi 20 décembre 2023 à 10h au mercredi 31 janvier 2024 à 17h.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la commune : bellevigneleschateaux.fr



La semaine du 18 décembre fût très festive. Elle a été ponctuée par la venue du Père Noël qui s'est invité à l'école du Chat Perché le jeudi 21 décembre. Il est arrivé avec sa hotte chargée de cadeaux et un panier rempli de bons chocolats pour les élèves.

Les élèves ont pu déguster une délicieuse brioche en

forme de flocon de neige réalisée par le boulanger de Saint-Cyr-en-Bourg, accompagnée d'un jus de fruits. Les élèves de Saint-Cyr-en-Bourg ont également découvert que le Père Noël avait été un peu en avance à l'école, ils ont ouvert les cadeaux déposés au pied du sapin dans lequel ils ont trouvé de nombreux jeux pour la cour de récréation. Le vendredi 22 décembre, veille des vacances, la matinée «jeux de société» partagée avec les parents a permis aux élèves de découvrir les jeux offerts par le Père Noël.

INFORMATIONS DIVERSES

KYRIELLE

Bulletin municipal

Dans le bulletin municipal de décembre 2023, un calendrier de collecte des déchets a été incorporé. Celui-ci était à personnaliser par vous-même.

Suite à cela, Kyrielle a créé un nouveau calendrier que vous trouverez ci-dessous. Pour Bellevigne-les-Châteaux, la colonne est la B.

2024 CALENDRIER


COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS


JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL	
A	B	A	B	A	B	A	B
Jeudi 4		Mercredi 7		Mercredi 6		Jeudi 4	
Mercredi 10		Mercredi 14		Mercredi 13		Mercredi 10	
Mercredi 17		Mercredi 21		Mercredi 20		Mercredi 17	
Mercredi 24		Mercredi 28		Mercredi 27		Mercredi 24	
Mercredi 31							

MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
A	B	A	B	A	B	A	B
Jeudi 2		Mercredi 5		Mercredi 3		Mercredi 7	
Jeudi 9		Mercredi 12		Mercredi 10		Mercredi 14	
Mercredi 15		Mercredi 19		Mercredi 17		Mercredi 21	
Jeudi 23		Mercredi 26		Mercredi 24		Mercredi 28	
Mercredi 29				Mercredi 31			

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
A	B	A	B	A	B	A	B
Mercredi 4		Mercredi 2		Mercredi 6		Mercredi 4	
Mercredi 11		Mercredi 9		Jeudi 14		Mercredi 11	
Mercredi 18		Mercredi 16		Mercredi 20		Mercredi 18	
Mercredi 25		Mercredi 23		Mercredi 27		Jeudi 26	
		Mercredi 30					

1 Vous habitez...

A: BLOU | LA BREILLE-LES-PINS
MOULIHERNE | NEUILLÉ | ST-PHILBERT-DU-PEUPLE

B: BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX | DOUÉ-LA-FONTAINE | ÉPIEDS (UNIQUEMENT BIZAY)
ST-MARTIN-DE-LA-PLACE | VIVY

2 Votre jour de collecte est le

MERCREDI

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.

 Emballages recyclables **ou**  Ordures ménagères

4 Jour férié = ma collecte est reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés **en bleu** dans le calendrier.

N'oubliez pas d'anticiper les semaines comportant des jours fériés. Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par nos agents.

Déchets verts

Les déchets verts en vrac dans une remorque ne seront plus acceptés à la déchetterie du Clos Bonnet - Saumur. Il faut que ces déchets soient en **sacs**.

Pour la sécurité, des gardes corps sont installés, c'est pour cela que le vrac ne sera plus accepté. Si vous souhaitez déposer vos déchets verts en vrac, il faudra aller à la **déchetterie de Saint-Lambert-des-Levés**.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

DEMANDE DE SUBVENTION 2024

Associations

Les associations de Bellevigne-les-Châteaux peuvent obtenir une subvention à condition d'en faire la demande. (Demande à faire avant le **26 avril 2024**)

Vous pouvez télécharger la demande sur notre site internet ou en nous contactant pour l'envoi du document.

AFRIEJ CULTURE ET LOISIRS

Cours d'Anglais - Places disponibles

2024 ! Une nouvelle année commence ! Ce deuxième trimestre s'est ouvert sur un teatime réunissant les élèves des 5 cours du lundi et de mardi avec à la clé, la présence de Britanniques venus échanger avec eux dans la langue de Shakespeare. Troisième temps fort depuis la rentrée après la venue de John Bambrough, un habitant de Windsor, fidèle parmi les fidèles, puisqu'il vient chaque année nous rendre visite et notre sortie au restaurant au mois de décembre en compagnie de Phil et Jenny Grist, là-aussi des habitués qui, entre autres, animent nos ateliers culinaires anglo-américains.

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas ! Nous proposons des niveaux différents (faux débutant à confirmé).

Vous pouvez nous contacter au 07.88.18.59.72 et venir nous rejoindre dès maintenant ! Vous serez les bienvenu(e)s !



John Bambrough lors de sa venue à Chacé en novembre dernier.

Cours de couture

Tous les mercredis (hors vacances scolaires), un cours de couture est organisé à la salle des associations de 18h30 à 20h30 à Saint-Cyr-en-Bourg.

Depuis début janvier, un nouveau créneau est ouvert de 16h30 à 18h30.



ATELIER COUTURE

Venez avec vos projets et on vous accompagnera. Si vous n'en avez pas, on vous en proposera !
Animé par Isabelle CLAUDEL, couturière professionnelle

Dès janvier ouverture d'un second créneau

Le mercredi de 16h30 à 18h30
ou toujours
Le mercredi de 18h30 à 20h30

06.60.75.82.94
association.afriej@gmail.com

ADO ADULTE

CLUB PRIMEVÈRE

Repas de fin d'année au club.

Le 13 décembre à 12h30, vingt-quatre membres du Club Primevère s'étaient réunis au restaurant de Saint-Just.

Ils ont fêté joyeusement cette fin d'année 2023. Dix-sept femmes et sept hommes de 73 à 96 ans.

Saluons le doyen de cette bonne société, Monsieur Olive, habitant de Brézé, «toujours bon pied, bon œil».

La tablée était très enjouée, des rires fusaient des bonnes histoires de certains. La journée s'est terminée par un dernier verre de l'amitié à Brézé.

Tous ont eu une pensée pour les absents.

La présidente du Club, Mme Marie-Thérèse Hunault, coiffée d'un bonnet rouge a souhaité avant le repas, la bienvenue à toutes et à tous. Elle a remercié aimablement la présence de la maire déléguée de Brézé.

SAINT-CYR ANIMATION

Théâtre à Saint-Cyr-en-Bourg

Dimanche 4 février 2024 à 15h salle du Moutier

Les Artimbanques de la Caisse des Dépôts et Consignations d'Angers. Présentent la comédie :

« Appelez-moi Bichette »

Une pièce de Vivien LHERAUX et une mise en scène de Manuel GILBERT de la compagnie Les Arthurs.

«Christelle, célibataire endurcie, gère la petite épicerie du village. Pierre, chômeur désespéré, est pris en flagrant délit lorsqu'il tente de braquer la boutique de Christelle. Elle lui fera alors un drôle de chantage...»

Tarifs : 7 euros adulte et gratuit pour les enfants.
Réservations souhaitées auprès de St Cyr Animation :
06.35.93.46.58 ou 02.41.51.67.30



JUDO TAÏSO

Dimanche 17 décembre 2023, 150 judokas se sont rencontrés sur les tatamis du Bellevignelles-Châteaux Judo Taïso.

Ce premier évènement depuis la refonte de l'association était attendu et les Judokas des environs ont répondu présent comme les années précédentes entourés de leur famille. Les judokas de l'éveil judo à minimes (4 à 14 ans) ont fièrement démontré leurs qualités sportives en combattant dans le respect de l'adversaire et la camaraderie. Un grand merci à tous les bénévoles sans qui l'organisation n'aurait pas pu être autant appréciée par les participants. Toute l'équipe, bureau et professeurs vous donne rendez-vous au prochain tournoi de Décembre et vous souhaite une bonne année 2024.
Renseignements : Bénédicte 06.61.31.68.82 ou J-Claude : 06.86.85.04.19

COMITÉ DES FÊTES

Assemblée générale

L'assemblée générale du comité des fêtes de Chacé se déroulera le vendredi 2 février dans la salle des Paillons à 20h30.

OUTIL EN MAIN

Après-midi concert - 4 février - 15h30

Toute l'équipe de l'Outil en Main de Saumur est ravie de vous proposer pour la 4ème année, un dimanche après-midi concert avec l'Harmonie de Saumur et le Brass Band Bourgueillois. Rendez-vous à la salle A.LACAZE à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Tarifs : 6€ pour les + de 14 ans et 4 € pour les 9 à 13 ans sans réservations.



INFORMATIONS DIVERSES

ADMR

Le métier d'aide à domicile : un métier d'avenir
Aidez les uns, tout en donnant du travail aux autres...

Professionnels de la petite enfance, technicien de l'intervention sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, employé à domicile, contribuent au bien-être des personnes à leur domicile.

Aide à domicile, un métier qui répond aux besoins de la population et qui permet à chacun de se sentir bien chez soi.

Garde d'enfants, ménage, repassage, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap...

Des missions concrètes et des valeurs humaines

- Aider les familles, les actifs, les seniors ou encore des personnes en situation de handicap
- Respecter le choix de vie, l'environnement et les besoins de chaque personne aidée
- Réaliser l'entretien du linge et du domicile : ménage, repassage...
- Aider à la préparation des repas, à la toilette, à l'habillage...
- Accompagner lors des courses, des sorties et des rendez-vous
- Garder les enfants, les aider dans leurs devoirs, partager des activités

Rejoignez-nous !

Association ADMR Les Tuffeaux
110 rue des Prés 49400 Saumur

Tél : 02.41.52.99.65

lestuffeaux@asso.fede49.admr.org

www.49.admr.org

OGALO

Dispositif d'aide réparation / remise en état vélo

Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a mis en place un dispositif d'aide à destination des habitants de son territoire pour la réparation ou remise en état de vélo.

Le dispositif s'adresse aux personnes de plus de 18 ans et aux ayant droits du foyer fiscal dont la résidence principale est située sur une des 45 communes du territoire et dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089€.

Après vérification du respect par le demandeur des conditions d'éligibilité, la Communauté d'Agglomération accordera une aide de 50€ maximum par vélos réparés ou remis en état sur présentation d'une facture acquittée de 50€ TTC minimum auprès d'un réparateur de vélos.

Les dossiers de demande d'aide à la réparation/remise en état de vélo seront traités, complets, selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des crédits budgétaires de l'année en cours réservés à cette opération.

Les personnes ne pouvant pas réaliser les démarches par internet peuvent s'adresser à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire aux coordonnées suivantes ;

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (service Mobilités) 11 rue du Maréchal Leclerc - CS 54030 49408 Saumur Cedex

Tél : 02.41.40.45.56

Mail : mobilites@saumurvaldeloire.fr

LES HEURES BLEUES

Apaiser le système nerveux

L'association les heures bleues, vous propose un atelier pour prendre soin de vous au cœur de l'hiver. Tarif : 20 € pour les adhérents / 25€ pour les non adhérents. - **Le dimanche 4 février** de 16h30 à 19h au Château de Chacé.

Programme :

- Créer un espace de confiance et sécurité. Accueillir
- Le système nerveux et la théorie polyvalente, brève présentation
- Expérimentation de la théorie polyvagale
- Pratique de Yoga, unir autour d'un même objectif : la tête, le corps et le coeur
- Pause, infusions et bavardages
- L'expérience de nos sens au service de l'apaisement

Réservations auprès de l'association : **06.63.94.69.82**

INFORMATIONS DIVERSES

L'OUTIL EN MAIN

L'association «L'outil en Main» a été créée sur Montreuil-Bellay depuis maintenant 18 mois.

Elle a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art.

Cette initiation a lieu dans de vrais ateliers avec de vrais outils. Elle est guidée par des bénévoles, gens de métier et passionnés, souvent à la retraite. Les jeunes qui participent aux ateliers découvrent différents métiers tout au long de l'année et réalisent des ouvrages de leurs mains.

Les associations «L'Outil en Main» (+ de 250 en France) reçoivent les jeunes dans les ateliers à raison d'un après-midi par semaine, en période scolaire. Chaque jeune découvre plusieurs métiers tout au long de l'année : il fabrique des objets qu'il sera fier de rapporter à la maison, ou participe à la conception d'une œuvre commune à plusieurs métiers. Par cette activité de loisirs épanouissante, les parents offrent à leurs enfants la possibilité de se découvrir des talents et de développer leur dextérité. Chaque atelier «L'Outil en Main» est unique, construit et porté par les bénévoles du territoire.

Des ateliers ont ouvert depuis le 10 janvier 2024.

Nos ateliers Montreuillais sont actuellement au nombre de 7 Bénévoles « Gens de métier » : vous êtes un(e) ancien(ne) professionnel(le), en activité ou passionné(e) d'un métier manuel. Vous souhaitez initier les jeunes à votre métier, votre passion, dans un vrai atelier avec de vrais outils. « L'Outil en Main » a besoin de vous ! Si vous êtes intéressé par le projet, ou si vous souhaitez simplement en savoir plus, n'hésitez pas à contacter l'association la plus proche de chez vous.

Si vous avez des outils, des établis non utilisés et dont vous souhaitez vous débarrasser, n'hésitez pas à faire un don à « L'Outil en Main » Montreuil-Bellay.

CONTACT : loutilenmain49.montreuilbellay@gmail.com ou 06 71 93 48 25 - Rue des ammonites
ZI de l'Europe - Montreuil Bellay

DÉLÉGUÉS DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

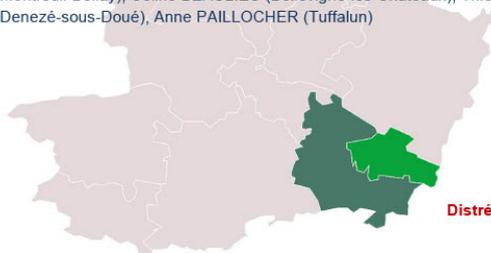
Des acteurs au service de tous

En lien avec vos élus locaux et avec l'appui des professionnels de la MSA, 222 délégués cantonaux œuvrent au service des habitants du Maine-et-Loire.

Connaisseurs du milieu rural, les délégués MSA organisent des actions de prévention santé, d'information sur les évolutions liées au numérique, des actions de valorisation et de découverte du milieu agricole et rural.

Depuis le début du mandat en 2020, les délégués ont organisé deux randonnées découvertes qui ont réuni une centaine de participants.

Doué : Marie-Josèphe ARRIAU, Sandrine BRETAUDEAU et Pierre-Damien GUICHOUX (Doué-en-Anjou), Jean-Luc BOISSEAU et Monique GUIONNEAU (Brissac-Loire-Aubance), Maryline MARTIN et Isabelle VERON (Louresse-Rochemenier), Thierry MARTIN (Montreuil-Bellay), Céline BEAULIEU (Bellevigne-les-Châteaux), Thierry MORISSET (Denezé-sous-Doué), Anne PAILLOCHER (Tuffalun)



Saumur
Nicole BETINAT
Pierrick BORE
Laurence BOUTOU
Yannick DESPRE
Chantal ESNAULT

Distré Martine COCHARD



■ 02 41 31 75 85
cldouesaumur.blf@msa49.msa.fr



L'essentiel & plus encore

Les délégués MSA sont également forces de proposition auprès des dirigeants pour faire évoluer la législation en faveur des ressortissants agricoles.

OGALO (ANCIENNEMENT AGGLOBUS)

Liste des solutions de mobilité de votre commune en 2024

OGALO EN BUS

- La ligne régulière : Avec 15 points d'arrêts sur la commune, la ligne 02 Épieds > Saumur passe au plus près de chez vous et vous permet de rejoindre le centre-ville de Saumur ou le Pôle Balzac en 30 minutes environ.
- Le transport à la demande : Le TAD est mis en place sur l'itinéraire de la ligne 02 aux horaires identifiés TAD sur fond jaune de la fiche horaire et aux point d'arrêts indiqués. Pour déclencher le passage d'un véhicule, vous inscrire et réserver, contactez le service TAD au 02.41.51.12.62
- Le transport pour personnes à mobilité réduite (TPMR) : Il s'adresse aux personnes dont le handicap ne leur permet pas d'utiliser dans de bonnes conditions les véhicules de transport public traditionnels. Le bénéficiaire est pris en charge à son domicile. Ce service est assuré avec un véhicule adapté au handicap du voyageur. Voir conditions, inscriptions et réservations au 02.41.51.12.62.

OGALO À VÉLO

- La Location longue durée de vélo à assistance électrique et musculaire : Service de location de vélos pour des durées de 1 mois, 3 mois et 1 an renouvelable. Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location, et repartez avec un vélo et tous ses équipements. L'assurance, l'entretien et les antivols sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur).

OGALO EN TROTTINETTE

- La location longue durée de trottinettes électriques : Nouveau service de location longue durée de trottinettes électriques allant de 1 mois à 12 mois renouvelable. Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location, et repartez avec une trottinette. L'assurance et l'entretien sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur).

OGALO EN VOITURE

- Location longue durée de voiture sans permis : Service de location de voiturettes pour les durées d'1 mois, 3 mois et 1 renouvelable. Les véhicules sans permis (thermique ou électrique) sont loués prioritairement aux locataires justifiant d'un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage pour réaliser des trajets domicile travail. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur).
- L'autopartage : nouveau service public de location de voitures électriques courte durée (pour 1h à 21h) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Tout le monde peut accéder au service à condition d'être titulaire du permis de conduire. Il n'est pas nécessaire d'être résident de l'agglomération. Ce service est particulièrement intéressant pour ceux qui ont besoin d'une voiture ponctuellement. Voir conditions, inscriptions et réservations au 02.44.01.78.01 ou www.portail.citiz.fr. Véhicule disponible sur les communes de Saumur, Doué-en-Anjou, Les Rosiers-sur-Loire, Longué-Jumelles et Montreuil-Bellay.
- Le covoiturage : Afin de réduire l'empreinte carbone et afin d'offrir une nouvelle offre de mobilité aux habitants du saumurois, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a décidé de proposer Ogalo-covoiturage en signant un partenariat avec Karos pour les trajets «Domicile-Travail».

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL (4 DÉCEMBRE 2023)

Soutien au GSCF dans le cadre des inondations dans le Pas-de-Calais

Face à la situation de crise qui frappe de département du Pas-de-Calais, les pompiers humanitaires du GSCF lancent d'urgence un appel à subventions. Le Conseil Municipal décide de faire un don de 500€ aux pompiers humanitaires du GSCF.

Opération foncière - Acquisition de parcelle

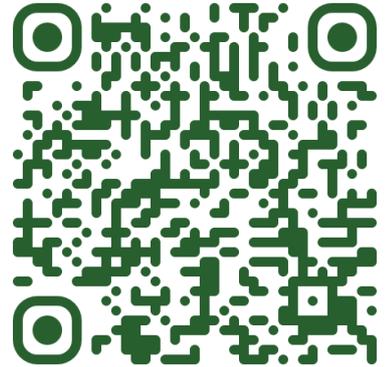
Considérant le projet de reconversion de la peupleraie du marais de Baffou, commune déléguée de Brézé approuve l'acquisition des parcelles, d'une contenance totale de 1618 m² au prix de 242.70 €.

Participation de la commune au réseau d'aide spécialisé des enfants en difficulté (RASED)

Monsieur le maire indique avoir reçu en mairie, un courrier de l'Inspecteur d'Académie en date du 4 novembre 2022 concernant le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés. Pour faire face à ses missions, ce dernier a besoin chaque année d'un budget de fonctionnement qui actuellement est supporté par la seule Ville de Saumur.

La commune de Bellevigne-les-Châteaux comporte 3 écoles, le RASED est intervenu pour 21 demandes confondues dans les 3 écoles sur les années 2022-2023. Le Conseil Municipal accepte la participation de la Commune au financement de ce dispositif à hauteur de 1.50€ par élève en fonction de l'effectif des écoles publiques connu à la rentrée scolaire.

Pour plus d'infos, retrouvez notre page dédiée au Conseil Municipaux :



✂.....

COUPON CCAS - REPAS DES AÎNÉS

Coupon-réponse à retourner à la mairie déléguée de votre commune au plus tard pour le 7 février 2024.

Réponse à remettre aux secrétariats des mairies déléguées | Pour les personnes ayant 72 ans et plus.

Le repas des aînés est offert aux aînés et à leur conjoint.

Nom / Prénom :Date de naissance :

Nom / prénom conjoint :Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Participera ou participeront au repas du dimanche 18 février 2024 : OUI NON

Agenda janvier

20 JANVIER

ÉCOLE CHAT PERCHÉ & SAINT-CYR-EN-BOURG

Portes ouvertes de l'école de Brézé de 10h à 12h.

Mail : ce.0491043t@ac-nantes.fr

Tél : 02.41.51.62.18

20 - 21 JANVIER

COMPAGNONS DU DEVOIR

Portes ouvertes - Rue Duplessis-Mornay à Saumur

28 JANVIER

ANCIENS COMBATTANTS CHACÉ

Assemblée générale - Salle d'honneur Chacé - 16h

Agenda février

2 FÉVRIER

COMITÉ DES FÊTES CHACÉ

Assemblée générale - Salle des Paillons - 20h30

4 FÉVRIER

SAINT-CYR ANIMATION

Salle du Moutier à 15h - «Appellez-moi Bichette» par les Artimbanques. 7€ Adultes Réservations : 06.35.93.46.58 ou 02.41.51.67.30

4 FÉVRIER

LES HEURES BLEUES

Atelier «Apaiser le système nerveux» - 16h30 à 19h - Salle d'honneur - Château de Chacé Plus d'infos en page 10.

9 FÉVRIER

BRÉZÉ PATRIMOINE

Assemblée générale - Salle de réunion à Brézé - 18h

18 FÉVRIER

COMMUNE DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

Repas des aînés - Salle des Loisirs - Brézé - 12h

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : **22 janvier 2023 à 18h30**

Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le 12 février 2024 à accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr / objet : «gazette»

Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook : Mairie Bellevigne Les Chateaux